

## CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 9 DECEMBRE 2016

- Il a été décidé d'adhérer à l'Agence Départementale INGENIERIE70 pour la compétence d'assistance informatique. Cette prestation ne peut plus être assurée par le Département en raison de la Loi NOTRe.
  - Différentes conventions avec le département sont également adoptées dont l'assistance technique pour l'assainissement collectif et la mise à disposition de supports numériques avec la médiathèque départementale.
  - Une convention de mise à disposition du personnel communal est conclue avec la commune de Magnoncourt.
  - La mise en œuvre d'un nouveau régime indemnitaire pour le personnel communal est entérinée avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2017.
  - Le chauffage du local des pompiers va être raccordé au réseau de chaleur de la chaufferie au bois. Des demandes de subventions seront faites pour la réalisation de ces travaux
  - Une subvention de 100 € est accordée à l'AFM Téléthon.
  - Une indemnité de conseiller délégué à la communication est fixée à hauteur de 7,5 % de l'indice 1015 de la Fonction Publique.
  - La modification des statuts de la Communauté de communes de la Haute Comté est adoptée.
  - Le tableau des effectifs du personnel communal (10 personnes) est actualisé à la date du 01 janvier 2017 suite à la mise en œuvre du protocole des Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations.
- Monsieur le Maire fait part au conseil de plusieurs incidents au niveau de la distribution de l'eau lors des 2 dernières semaines, entre autre : une rupture de canalisation principale au Lyaumont, une fuite au Thiélop, une fuite sur le réseau de Fleurey qui impactait la Station des Maingrins et une gestion difficile sur l'alimentation entre la station de Plombières et les deux châteaux d'eau du Bas de la Côte suite aux travaux actuellement en cours.
- Le Maire adresse des excuses aux habitants touchés par ces incidents.
- Concernant la distribution d'eau, il est déploré par le Maire, qu'un membre du conseil passe par l'Agence Régionale de Santé de Vesoul pour avoir une information qui peut être donnée localement en prenant contact avec la Mairie ou le Maire.
- Proposition a été faite par la CCHC pour la mise à disposition de la salle de classe n° 3, de l'ancien CEG, pour l'utilisation périscolaire. Les façades vitrées seront remplacées en 2017.
  - Les vœux du Maire 2017 auront lieu à la salle des fêtes le vendredi 20 janvier 2017.
  - Une demande à la CCHC sera faite pour inclure le bâtiment « La Semouse » dans le projet de territoire de la Haute Comté, cette démarche pourrait permettre l'obtention de subventions pour la rénovation de ce dernier.
  - La signature de l'acte de vente du Foyer Rural est prévue le 21 décembre 2016
  - Monsieur Artur Bugger, Maire de Schwörstadt, a adressé un courrier pour faire part de sa démission de son poste de maire fin novembre et pour remercier les différents Maires qu'il a côtoyés depuis 32 ans.
  - Evelyne CLAUDEL remercie toutes les personnes qui ont participées aux décorations de Noël (fournitures offertes, mise en place du mat, travail réalisé par les bénévoles soit 604 heures,...). Le coût d'achat des fournitures et matériels est de 360 €. Plus de 30 sapins ont été installés dans le village.
  - En réponse à la demande de Michèle Lepaul concernant le remplacement des lampes sur la commune, il est précisé que le travail est presque terminé, seules 7 lampes restent à poser sur les 174 prévues.
  - Francis Thiébaud informe de la liquidation judiciaire de la société Placage du Centre. Les employés recevront leur lettre de licenciement.